UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2022-07-13-07-2

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 13 juillet 2022 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 18
Nombre de membres ayant donné procuration : 08
Nombre d'absents non représentés : 09
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le mercredi 13 juillet 2022 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

VII- Politique ressources humaines :
- Liste des fonctions éligibles au référentiel (budget composante) 2022-2023

APPROUVE, pour l'année universitaire 2022/2023, les listes des fonctions éligibles pour l'attribution du référentiel composante et le montant maximum ou le mode de calcul de ces primes, tels que définis dans le document joint.

VOTE : POUR : 21 CONTRE : 03 ABSTENTIONS : 02

Pau, le 18 juillet 2022
Le Président,

Laurent BORDES

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 25/07/2022